



## ADHÉSION

### Devenir membre de Les Clefs d'Or Canada

#### Les conditions minimales:

- a) Avoir un minimum de cinq (5) ans d'expérience en hôtellerie
- b) Avoir été employé à temps plein en poste de concierge depuis trois (3) ans
- c) Avoir participé à un minimum de huit (8) réunions mensuelles dans les douze (12) mois précédents l'envoi de votre candidature.

Note: Les candidats qui ont obtenu leur diplôme d'un programme de conciergerie accrédité et qui sont employés à temps plein en tant que concierge, seront crédités d'une année d'expérience de travail.

#### Procédure d'adhésion:

1. Vous devez être invité par un membre de l'association et nous remettre le dossier de première présence lors de votre première réunion régionale.

2. Lorsque vous serez invité à revenir, vous devrez fournir un dossier de candidature au vice-directeur de votre région.

Le dossier doit comprendre :

- a) Votre curriculum vitae
- b) Une lettre de motivation stipulant votre intérêt envers l'association Les Clefs d'Or
- c) Une lettre de support de votre directeur général/chef concierge
- d) Une preuve d'emploi et une preuve de salaire émis par votre hôtel.

3. Vous pouvez assister à la partie ouverte des réunions mensuelles au coût de 25 \$ par réunion.

4. Une série d'évaluateurs secrets (membres existants) évalueront votre capacité d'offrir un service de qualité dans les mois avant votre présentation officielle. Il vous sera également demandé de compléter l'examen national.

5. Lors de la réunion mensuelle d'octobre, vous devrez faire une brève allocution exprimant votre cheminement et les raisons qui vous motivent à devenir un membre de Les Clefs d'Or.

6. Les membres de votre région voteront sur votre candidature à la fin de la réunion d'octobre. Les points qui seront pris en considération sont : votre présence aux réunions mensuelles, vos notes sur les évaluations mystères et l'examen, votre implication hors-réunion (comités, levées de fonds) et votre conduite professionnelle et éthique.

7. Votre directeur régional présentera votre dossier au Comité national lors de leur réunion d'automne (normalement en novembre). Si votre candidature est acceptée par le Comité national (composé des cinq membres de l'exécutif national et les directeurs des sept régions), vous serez nommé membre de l'association.

8. Après avoir été désigné membre:

- a) Vous recevrez un appel de confirmation de votre vice-directeur régional.
- b) Vous recevrez vos deux clefs d'or lors de la prochaine réunion mensuelle. Ses clefs, qui doivent être portées uniquement au travail, représentent votre réussite et votre engagement envers Les Clefs d'Or.
- c) Vous recevrez une facture des Clefs d'Or Canada pour la cotisation annuelle d'un montant de 300 \$ (sujet au changement).

révisé le 17 février, 2013